

La CA d'Épinal perd des habitants, en raison d'échanges migratoires déficitaires

La population des soixante-seize communes qui composent la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CA d'Épinal) est de 111 600 habitants début 2015. Depuis 2010, l'EPCI a perdu 610 habitants, soit une baisse de 0,1 % par an. Malgré l'excédent naturel, les mouvements migratoires déficitaires pèsent sur l'évolution démographique du territoire.

Un tiers de la population de l'EPCI habite dans la ville-centre, Épinal, soit 31 940 personnes en 2015. La ville connaît un sensible repli démographique : entre 2010 et 2015, le nombre d'habitants diminue de 0,6 % par an. Comme pour l'ensemble de l'intercommunalité, l'accroissement naturel ne compense pas le déficit migratoire.

Dans les autres communes appartenant à l'EPCI, les évolutions démographiques sont plus contrastées. Les communes situées à proximité d'Épinal, comme Golbey, Uxegny et Hadol, conjuguent à la fois un excédent naturel et des arrivées plus nombreuses que les départs. Il en est de même au nord de l'EPCI, autour de Charmes. À l'opposé, les communes situées au sud de l'intercommunalité, comme Xertigny et La Vôge-Les-Bains cumulent déficits migratoire et naturel.

Dans la CA d'Épinal, les ménages sont composés de 2,15 personnes en moyenne en 2015, soit 0,05 de moins qu'en 2010. La tendance est identique au niveau régional, mais la diminution de la taille des ménages

est encore plus importante dans les Vosges (- 0,07 personne), en lien avec le vieillissement de la population. Sous cette influence, le nombre de ménages progresse de 0,4 % par an dans l'EPCI, soit un peu moins que dans l'ensemble de la région (+ 0,6 %).

Le nombre de logements augmente deux fois plus vite que le nombre de ménages (+ 0,9 %), au même rythme que la moyenne régionale. Sous l'effet de la déprise démographique, cela se traduit par une baisse de la part des logements occupés à titre de résidence principale. Comme dans le département des Vosges, la part de logements vacants de la CA d'Épinal est plus élevée que dans la région (10,9 % contre 9,1 %). ■

